



« Boîte à outils EDPQS n°1 » :
Sélectionner des actions de qualité en
prévention des drogues en vue de leur
financement et leur soutien
(Boîte à outils « Financement et décision »)

Checklist d'évaluation des critères de qualité

Cet ensemble d'outils a été élaboré par le Partenariat européen pour les standards de prévention. Les auteurs originaux sont Katalin Felvinczi et Edit Sebestyén de l'université Eotvos Lorand, Budapest, Hongrie ; et Carine Mutatayi de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), France ; et Artur Malczewski du National Bureau for Drug Prevention, Pologne.

Traduction en français validée par Carine Mutatayi, OFDT.

À propos du projet des standards EDPQS

Les standards EDPQS proposent un ensemble de principes permettant d'améliorer et d'évaluer la qualité en prévention des drogues. Ces standards constituent une ressource complète renvoyant à tous les éléments constitutifs des actions en matière de prévention. Les standards EDPQS ont été élaborés par le *Partenariat européen pour les standards de prévention* à partir d'un projet d'étude co-financé par l'Union Européenne. Ce Partenariat a examiné et regroupé les standards internationaux et nationaux existants en menant une enquête auprès de plus de 400 professionnels dans six pays européens. Les standards EDPQS représentent un premier point de repère européen en matière de prévention des drogues de haute qualité, basé sur un consensus à l'appui des données scientifiques et d'une expérience pratique.

Références recommandées

Felvinczi K, Sebestyén E, Mutatayi C, Malczewski A, & the European Prevention Standards Partnership (2015) Boîte à outils EDPQS n°1 : Sélectionner des actions de qualité en prévention des drogues en vue de leur financement et leur soutien (Boîte à outils « Financement et décision »). Checklist d'évaluation des critères de qualité. Liverpool : Centre for Public Health.

Droits d'auteur

Nous encourageons l'utilisation et le partage des ressources des standards EDPQS sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike. Vous pouvez donc adapter les standards EDPQS pour votre propre utilisation (conformément à nos instructions en matière d'adaptation, voir <http://www.prevention-standards.eu/toolkit-4/>), à condition de citer nos références et de partager nos résultats. Si vous avez l'intention d'utiliser les ressources des standards EDPQS à des fins commerciales (dans le cadre d'une formation payante par exemple), merci de bien vouloir contacter votre interlocuteur pays sur les standards EDPQS (coordonnées disponibles sur notre site internet www.preventions-standards.eu) ou le Professeur Harry Sumnall (h.sumnall@ljmu.ac.uk).

Avertissement

L'ensemble des outils et les autres ressources des standards EDPQS ont été mis au point grâce à un processus systématique et les informations présentées ont été soigneusement préparées. Néanmoins, toute personne ou organisation souhaitant appliquer ou consulter ce document doit faire preuve de jugement indépendant en fonction de son propre contexte. Le Partenariat européen pour les standards de prévention ne fait aucune déclaration ni ne garantit le contenu, l'utilisation, ou l'application des processus liés aux standards EDPQS et dénonce toute responsabilité quant à de l'application ou de l'utilisation des outils et des autres ressources des standards EDPQS, de quelque manière que ce soit.

Pour plus de détails

Veillez consulter notre site internet www.prevention-standards.eu.

Déclaration de financement



Cette publication a été préparée grâce au soutien financier du *Programme Drug Prevention and Information* de l'Union Européenne (Nom du projet : « Promoting Excellence in Drug Prevention in the EU - Phase II of the European Drug Prevention Quality Standards Project », ou « Promouvoir l'excellence en prévention des drogues dans l'UE - Phase II du projet sur les Standards de Qualité Européens pour la Prévention des usages de Drogues »). Le contenu de cette publication relève de l'entière responsabilité des auteurs précisés ci-dessus et ne peut en aucun cas être considéré comme refléter la vision de la Commission européenne.

Table des matières

DE QUOI PARLE CE DOCUMENT ?	5
1 BASE THEORIQUE	7
1.1 Présentation des standards de qualité européens de prévention des drogues	7
1.2 Le cycle des standards de qualité	7
1.3 Utilisation des standards pour la sélection de programme	7
2 ÉVALUATION D'UN PROGRAMME A L'AIDE DE LA CHECKLIST	8
2.1 Contenu de la checklist.....	8
2.2 Des tableaux d'évaluation pour l'analyse systématique des programmes	9
2.3 Tableau récapitulatif d'analyse des résultats de l'évaluation	12
2.3.1 Récapitulatif des données quantitatives	12
2.3.2 Récapitulatif des données qualitatives	12
2.4 Données probantes sur le respect des standards	12
2.5 Adaptation de la checklist en fonction du contexte local.....	13
2.6 Connaissances préalables nécessaires à l'utilisation de la checklist.....	13
3 LA CHECKLIST	15
3.1 Checklist (A) : Standards de qualité européens en prévention des drogues (EDPQS) pour la sélection d'un programme à financer.	15
3.2 Checklist (B) – Standards EDPQS pour suivre la mise en œuvre d'un programme financé. ...	25
3.3 Table récapitulative des checklists (A) et (B) liées aux EDPQS	29
3.4 Le cycle de projet et ses composantes selon les EDPQS	30
3.4.1 Liste des composantes	30
3.4.2 Description des composantes des étapes du cycle d'un projet	31
4 NOTE	37

De quoi parle ce document ?

L'objectif général de cette Boite à outils EDPQS n°1 est de fournir conseils et accompagnement aux acteurs décisionnaires dans le champ de la prévention, pour les aider à mieux comprendre l'importance de la qualité et des critères de qualité pour tout travail de prévention. Il s'agit aussi d'illustrer comment on peut mettre en application ce savoir face aux choix difficiles qui s'imposent lorsqu'il faut financer et soutenir des initiatives ou des programmes de prévention. Cette boite à outils est dédiée aux décideurs politiques, autres décisionnaires, commanditaires et financeurs qui jouent un rôle et assument des responsabilités en matière de prévention des drogues, aux plans national, régional ou local.

Le guide de politiques (Policy guide) prend en compte les différents éléments inhérents aux programmes de prévention du point de vue du décideur qui doit servir l'intérêt général et traiter un large éventail de graves problématiques de santé et sociales, tout en faisant face à des contraintes budgétaires. Il offre un ensemble de recommandations phares relatives aux différents éléments et leviers à prendre en compte dans les travaux de prévention des drogues, nécessaires à leur qualité.

La 1e partie du guide traite quelques défis majeurs posés par les mesures et programmes de prévention et suggère des pistes permettant de les surmonter. Elle offre une réflexion sur certains préjugés et croyances, ainsi que sur les attentes tournées vers les initiatives de prévention des drogues. Elle se veut comme référence sur les meilleurs moyens de satisfaire à des exigences de qualité grâce aux standards de qualité européens de prévention des usages de drogues (EDPQS), souligne comme une politique soigneusement planifiée peut promouvoir la qualité et aborde d'importantes questions d'ordre financier associées au sujet.

La 2e partie du guide met en évidence le rôle fondamental et la valeur que représentent de l'analyse des besoins et de l'évaluation dans la planification de la prévention, pour la réalisation d'un travail de haute qualité. La viabilité des projets et les considérations éthiques sont également des aspects essentiels des politiques de prévention, mais sont souvent négligées bien que jugées essentielles.

Ce document représente le dernier élément de la boite à outils EDPQS n°1. Il s'agit d'une *checklist* des critères d'évaluation de la qualité (des projets), visant à soutenir un haut niveau de qualité des mécanismes de financement inhérents aux processus de décision sur les programmes de prévention des drogues. Elle bénéficie de la base théorique solide fournie au travers des standards EDPQS.

La checklist se présente comme une aide systématique aux éventuels financeurs, commanditaires et autres acteurs décisionnaires amenés à étudier des initiatives ou offres de prévention des drogues. Cet outil peut s'utiliser au quotidien lors de la décision en matière de financement ou encore pour le suivi de mise en œuvre des actions soutenues. Si nécessaire, elle peut être adaptée en fonction des circonstances locales. Cette checklist permet principalement aux agents services publics de prendre des décisions appropriées par rapport à la qualité en se basant sur les considérations suivantes :

- Quels programmes méritent-ils d'être soutenus financièrement ?
- Quels programmes méritent-ils d'être améliorés ou approfondis ?
- La mise en œuvre d'un programme approuvé se déroule-t-elle comme prévu ?

La checklist fournit un cadre cohérent et complet pour une analyse multicritères des programmes de prévention en vue de leur financement et leur soutien. Cet outil incite également les utilisateurs à réfléchir à leur système de sélection et de financement actuel pour déterminer s'il répond à la définition de la qualité, telle que mise en avant par les EDPQS.

Elle fournit critère et conseils pratiques à utiliser en l'état ou après un travail de raffinement ou d'adaptation approprié, selon les circonstances particulières.

Cet outil permet :

- D'évaluer la qualité des initiatives de prévention des drogues afin de décider si le programme mérite d'être soutenu (financé).
- D'évaluer les initiatives de prévention déjà approuvées et en phase de mise en œuvre.
- D'aider les procédures d'évaluation locales, régionales ou nationales, liées au financement et autre forme de soutien des initiatives de prévention des drogues.
- D'appuyer la revue et la révision des procédures d'évaluation existantes liées au financement et au soutien des programmes de prévention.

Termes clés

Système / procédures de financement : méthode ou source permettant de financer un programme de prévention des drogues.

Programmes / initiatives : organisations, actions et politiques, de prévention des drogues.

Procédure d'évaluation / mécanisme de sélection : méthode permettant de déterminer quels programmes sollicitant un financement méritent un soutien financier ou tout autre soutien.

Critères d'évaluation : standards sur lesquels se base le jugement ou la décision relative à un programme.

Critères de financement : base de réflexion ; critères auxquels un programme doit répondre pour obtenir un financement (calculés sur la base des résultats obtenus lors de l'évaluation).

1 Base théorique

1.1 Présentation des standards de qualité européens de prévention des drogues

Les standards de qualité européens de prévention des usages de drogues (EDPQS) offrent un cadre pour identifier et encourager la qualité dans le cadre des travaux de prévention. Ils proposent un ensemble de principes permettant d'évaluer la qualité de la prévention des drogues et offrent une ressource complète tous les éléments pris en compte dans le cadre des actions en matière de prévention.

Ils peuvent être utilisés par un large panel de professionnels du champ de la prévention des drogues, comme les personnes chargées de l'élaboration des programmes, responsables des programmes, gestionnaires des services, praticiens en contact direct avec la population, enseignants, éducateurs, formateurs, commanditaires, financeurs, décideurs politiques, évaluateurs, chercheurs et autres personnes engagés dans la prévention.

L'adoption des standards peut améliorer la qualité des programmes, des services proposés, l'organisation ainsi que l'efficacité de la sélection des programmes et du processus d'instruction des financements. Les standards définissent un cadre grâce auquel l'action de prévention en cours ou à venir est évaluée afin de déterminer si elle répond à des exigences de qualité élevées et d'identifier les éléments forts illustrant l'assurance qualité d'une initiative de prévention.

Grâce aux standards, les actions en matière de prévention peuvent faire l'objet d'une évaluation lors de la phase de planification, d'une demande de financement ou pour le suivi de la mise en œuvre pour un programme ayant déjà obtenu un soutien financier.

Ce document se veut un outil d'évaluation – une checklist – pour l'application des standards de qualité. Il a été mis au point pour les commanditaires et financeurs de programmes ou toute personne chargée d'évaluer la valeur potentielle d'une action de prévention des drogues. Sur la base de critères de qualité, la checklist permet d'identifier les meilleurs programmes possibles méritant un soutien financier et d'assurer le suivi des programmes financés.

1.2 Le cycle des standards de qualité

Les standards EDPQS se structurent dans à un cycle de 8 étapes, auxquelles s'ajoutent 4 considérations transversales (voir Figure 1).

Chaque étape du cycle est divisée en composantes qui englobent un ensemble de standards. Ils mettent en évidence les actions à entreprendre et suggèrent comment améliorer la qualité des initiatives de prévention des drogues. On peut appréhender ce cycle comme un modèle de travail que les professionnels de prévention peuvent adapter aux circonstances particulières de leur activité. Le cycle des standards de qualité peut servir de modèle pour conceptualiser, planifier et étudier les actions de prévention.

1.3 Utilisation des standards pour la sélection de programme

Les standards EDPQS s'avèrent utiles pour structurer la réflexion des décideurs et pour appuyer la définition de critères utiles au choix des programmes méritant un soutien.

L'idée du cycle offre un modèle et un processus d'évaluation, qui en passant en revue les diverses étapes du cycle, aide à identifier les phases pertinentes de la planification (sélection de programmes) ou de la mise en œuvre (suivi d'un programme validé).

La checklist accompagne les décideurs dans le processus de commande d'un programme et de la décision relative à un financement. Elle leur permet également de déterminer si un programme répond à des exigences de qualité ; s'il est en mesure de répondre aux besoins locaux ; et s'il a été planifié, géré et mis en œuvre avec professionnalisme et selon une démarche qualité.

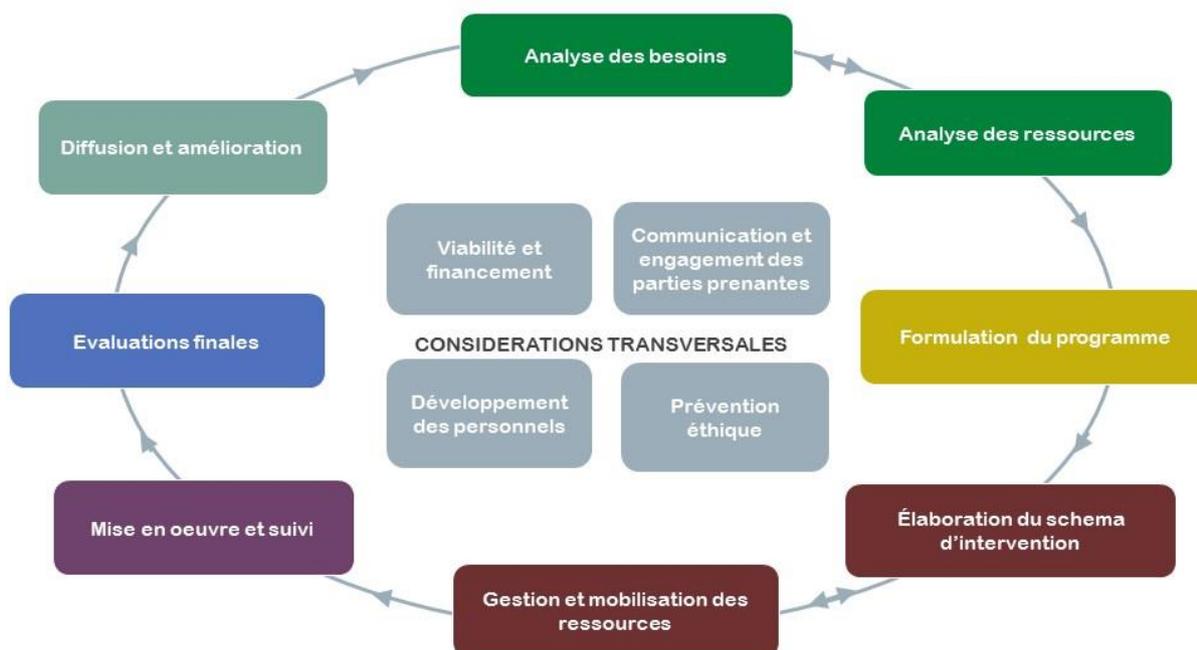


Figure 1 : Le cycle des standards de qualité

2 Évaluation d'un programme à l'aide de la checklist

2.1 Contenu de la checklist

La checklist contient

- (i) Des tableaux d'évaluation proposant une analyse systématique du programme en fonction des critères d'évaluation.

a. Les critères d'évaluation proposent :

- Une description des étapes types d'un projet de prévention.
- Les intitulés des composantes de ces étapes.
- Un récapitulatif des standards de qualité **de base**, pour chaque composante.
- L'organisation des standards selon des étapes de planification et de mise en œuvre (checklist A et B).

Les EDPQS définissent des standards de base et des standards experts. Les standards de base sont applicables à tout travail de prévention, indépendamment des circonstances particulières. Tout programme devrait aspirer à les satisfaire (à grande ou à petite échelle, à long ou à court terme).

Les *standards experts* sont plus sophistiqués et viennent en complément des standards de base. Ils représentent un niveau de qualité plus élevé. Ces standards experts proposent un cadre de référence aux professionnels, projets, organisations et stratégies, disposant de plus amples ressources, ainsi qu'aux projets et organisations qui répondent déjà à la plupart des standards de base. L'application de tous les standards experts est certes souhaitable, mais elle n'est pas toujours possible. C'est

pourquoi les utilisateurs avertis doivent déterminer quels standards experts sont pertinents, utiles et faisables dans le cadre de leurs activités de prévention. Les standards experts nécessitent un savoir-faire plus important de la part des personnes chargées de développer ou de conduire les programmes. Ils s'avèrent particulièrement utiles dans le cas de programmes à grande échelle, par exemple au plan national, qui prévoient une évaluation des résultats.

À la lumière de ces éléments, les critères d'évaluation de la checklist se basent uniquement sur les standards de base. (Voir le chapitre 2.6, pour de plus amples détails sur l'utilisation possible de tous les standards de base via une checklist finale validée au niveau local ou national)

(ii) Des grilles documentant l'évaluation.

Elles procurent :

- a. Un tableau récapitulatif pour analyser les informations recueillies, permettant d'élaborer un synopsis qualitatif pour la décision finale sur le soutien / la commande d'un programme.
- b. Une description détaillée des composantes du cycle de projet pour ceux nécessitant davantage d'informations contextuelles sur les standards.

2.2 Des tableaux d'évaluation pour l'analyse systématique des programmes

Les tableaux d'évaluation réfèrent aux standards de qualité de base. Ils sont répartis en deux groupes :

1. Checklist (A) : à utiliser principalement lors de la sélection d'un programme en vue de son financement ou d'autre forme de soutien. Au fil de la checklist (A), sont évaluées :

- les considérations transversales.
- l'analyse des besoins ;
- l'analyse des ressources ;
- la conception de l'intervention ;
- la gestion et la mobilisation des ressources.

2. Checklist (B) : à utiliser principalement lors du suivi ou de la revue d'un programme financé et mis en œuvre. Au fil de la checklist (B), sont évaluées :

- la mise en œuvre et suivi ;
- les évaluations finales ;
- la diffusion et l'amélioration.

Les principaux éléments des checklists A et B suivent le cycle des standards de qualité, tel qu'illustré à la Figure 1. La checklist A regroupe cinq phases, tandis que la checklist B en regroupe trois. Le but de cette séparation est de mettre en lumière les étapes les plus pertinentes respectivement lors des phases de planification et de mise en œuvre.

En revanche, il est possible de fusionner les checklists A et B et d'examiner tous les critères préalablement au financement d'un programme (au cours du processus de sélection). Certains critères, tels que les considérations transversales, s'avèrent également utiles au suivi de la mise en œuvre.

Il revient à chaque utilisateur de déterminer de comment utiliser et combiner les critères EDPQS. Ce choix doit idéalement refléter l'approche et les besoins en matière de prévention de l'utilisateur. Si ces critères sont utilisés par votre propre institution pour juger la qualité des projets de prévention, les EDPQS peuvent être adaptés en fonction de vos besoins. Si vous souhaitez néanmoins promouvoir les standards de qualité de manière officielle dans votre pays ou votre cadre professionnel, veuillez suivre les procédures décrites dans la Boite à outils n°4 dédiée à l'élaboration et à la promotion des standards de qualité (<http://prevention-standards.eu/toolkit-4/>).

Les tableaux d'évaluation comportent quatre colonnes :

1. L'intitulé des composantes EDPQS avec le résumé des standards correspondants qui agissent en tant que critère d'évaluation de la qualité. La description détaillée des composantes n'y figure pas, de plus amples informations étant disponibles au chapitre 3.4 de ce document
2. Une échelle de 0 à 5 permettant de déterminer dans quelle mesure le projet satisfait aux standards.
3. Une case pour stipulant lorsque le critère est « non applicable ».
4. Un espace pour reporter toute remarque utile sur la situation actuelle du programme par rapport aux critères et les éventuelles demandes de modifications du programme.

Au-dessus de chaque tableau d'évaluation, l'étape correspondante est rapidement présentée, soulignant en quoi les standards sont importants et vertueux à l'égard des professionnels de la prévention et des publics-cibles.

Le *Tableau 1* illustre les éléments du tableau d'évaluation et décrit la manière de le remplir.

Tableau 1 : Tableau d'évaluation – Guide pour remplir la checklist

INTITULÉ DE L'ÉTAPE DU PROJET			
Description de l'étape			
Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation De 0 (non respecté) à 5 (totalement respecté)	Le standard n'est pas applicable	Notes sur l'évaluation
Intitulé de la composante <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résumé du standard (a) ▪ Résumé du standard (b) ▪ Résumé du standard (c) 	0 1 2 3 4 5	□	Notes
<p>Cette section comprend l'intitulé de la composante et résume les standards de qualité de base correspondants, sur lesquels se fonde le processus d'évaluation proposé par cette checklist.</p> <p>Lorsque vous réfléchissez à une composante, vous pouvez consulter la version complète des standards en vous référant au Manuel des EDPQS (http://prevention-standards.eu/manual/) pour obtenir plus d'informations.</p> <p>Cependant, une évaluation plus simple est aussi réalisable, sans utiliser de ressource supplémentaire, mais en vérifiant simplement si le programme remplit les critères décrits dans cette colonne, au vu des informations disponibles (écrites ou non).</p> <p>En cliquant sur l'intitulé de l'étape ou en consultant la 3e partie de la checklist, l'utilisateur peut accéder à davantage d'informations sur les composantes figurant dans l'outil.</p>	<p>Cette partie de la checklist permet à l'évaluateur de noter le programme sur une échelle de 0 à 5 au regard des standards.</p> <p>De manière générale, il convient d'attribuer la note de 0 si aucun standard n'est respecté ou si aucune information n'est fournie. Une note située entre 1 et 5 doit refléter le nombre de standards respectés. La note la plus élevée, soit 5, doit désigner un programme qui respecte tous les standards de base.</p> <p>Ce processus de notation permet d'identifier les points forts et faibles d'un programme. La somme des notes ou le calcul d'un pourcentage fournit un tableau global du programme (voir section 3).</p>	<p>Certains standards peuvent ne pas être applicables ou être applicables mais non réalisables au moment de l'évaluation, ou encore ne pas être considérés comme pertinents du point de vue de l'évaluation.</p> <p>Si l'option « Non applicable » est choisie, nous vous recommandons d'inscrire un commentaire dans la colonne « Notes », afin de clarifier la raison pour laquelle la composante n'est pas vue comme pertinente.</p>	<p>Si jamais aucune information n'est fournie par rapport à un standard, l'évaluateur est invité à fournir un commentaire ici.</p> <p>Cette colonne permet également de commenter la note attribuée, de poser des questions permettant d'éclaircir les problèmes ou de recueillir des informations supplémentaires nécessaires à une prise de décision prudente.</p> <p>L'utilisation de données scientifiques pour appuyer la notation peut également figurer dans cette colonne, en faisant référence aux preuves tangibles, le cas échéant.</p> <p>Cet espace est également dédié à l'identification des forces et faiblesses du programme commandé au vu du contexte local et de ce que le programme peut offrir ou non.</p>

2.3 Tableau récapitulatif d'analyse des résultats de l'évaluation

À l'issue de la notation, l'étape finale consiste à récapituler les conclusions principales afin de déterminer si un programme doit être sélectionné pour bénéficier d'un son financement ou de toute autre forme de soutien. L'évaluation à travers ces tableaux permet plusieurs moyens de récapituler les données quantitatives et qualitatives et d'organiser un retour d'informations.

2.3.1 Récapitulatif des données quantitatives

L'évaluation basée sur l'échelle de 0 à 5 permet d'additionner les notes de chaque composante ou de calculer un pourcentage grâce à la formule simple suivante (en excluant les composantes *Non applicables*) :

$$\frac{\text{Somme totale des notes}}{\text{Nombre de composantes évaluées} \times 5}$$

Par exemple, vous avez évalué le programme sur la base de 26 composantes des EDPQS et la somme totale des notes est de 91. Dans ce cas, le programme obtient un taux de réalisation de 70 % ($26 \times 5 = 130$; 91 (somme totale des notes attribuées) divisé par $130 = 0,7$ soit 70 %).

Selon la somme totale des notes ou du pourcentage obtenu, il est possible de lister et comparer les programmes évalués. En fonction du nombre effectif de programmes sollicitant un financement, du montant demandé et du montant total des fonds disponibles, il est possible d'estimer le nombre de programmes susceptibles d'obtenir un financement parmi les mieux notés. On peut également fixer un score ou un pourcentage en deçà duquel les programmes ne peuvent pas être soutenus (ex. : en-dessous de 91 points ou de 70 %). Nous ne fournissons pas de conseil sur la valeur du seuil à atteindre pour une sélection, car cette décision vous revient.

Cette démarche permet la création d'un équilibre dynamique entre la qualité professionnelle et la disponibilité des fonds. Plus le pourcentage obtenu est élevé, plus un programme est susceptible de remporter d'un financement.

2.3.2 Récapitulatif des données qualitatives

L'évaluation quantitative doit toujours être associée à un résumé qualitatif.

Ce dernier désigne l'analyse des caractéristiques principales d'un programme : ses points forts et ses points faibles ; les conclusions de l'évaluation les plus importantes ; et les implications en termes de ressources. La décision finale peut être résumée ici tout comme les prochaines étapes à mener.

À ces fins, le tableau récapitulatif proposé par la checklist peut servir à la présentation des informations nécessaires et à la décision finale sur un programme donné.

La *section 3.3* fournit un exemple de table récapitulative utilisable pour l'analyse qualitative.

2.4 Données probantes sur le respect des standards

Un programme peut s'avérer respecter les critères d'évaluation de la qualité au vu de plusieurs données probantes. Lorsqu'on décide d'un financement ou de la certification d'un programme, la documentation écrite existante sur le projet est une source majeure quant aux preuves disponibles. Ces preuves écrites peuvent émaner de la proposition de projet soumise à candidature, d'un plan de projet ou la description de l'organisation (ex. : sur le site internet de l'entreprise / du service) ou des supports de l'intervention (ex. : supports destinés au public-cible). Dans la plupart des cas, l'évaluateur peut demander tous les supports, manuels, etc., utilisés au cours de la mise en œuvre du programme, de même que sa description détaillée. Si la checklist est utilisée comme support de

décision en ce qui concerne le financement, les critères d'évaluation de la qualité doivent faire partie intégrante du dossier de candidature / d'appel d'offres.

Si la checklist / procédure d'évaluation est utilisée pour appuyer le développement ou l'amélioration d'un programme particulier, d'autres sources de preuves peuvent également être utilisées (ex. : informations orales de la part de représentants du programme ; observations directes sur les méthodes de travail ou la mise en œuvre du programme ; ou discussions avec des membres de l'équipe, des participants d'autres parties prenantes).

2.5 Adaptation de la checklist en fonction du contexte local

Cette checklist peut être utilisée dans les cas suivants :

1. Évaluer les programmes de prévention des drogues pour en apprécier la qualité et décider si le programme répond aux exigences d'un financement et d'un soutien.
2. Évaluer ou analyser la mise en œuvre d'un programme de prévention des drogues dont le financement a déjà été approuvé.
3. Aider à l'établissement de procédures d'évaluation locales, régionales ou nationales, liées au financement et au soutien des programmes de prévention des drogues.
4. Appuyer l'étude et la révision des procédures d'évaluation existantes par rapport au financement et au soutien des initiatives de prévention des drogues.

L'un des objectifs premiers de la checklist est d'inspirer et accompagner l'établissement de procédures d'évaluation, en sachant que les critères de financement varient en fonction des institutions, des pays et des régions.

Si un système de sélection de programmes existe au niveau administratif, quel qu'il soit, la checklist peut aider à affiner la procédure globale et les critères d'évaluation de la qualité. Sur la base du système existant et de la méthode proposée par la checklist des EDPQS, des ajustements éventuels peuvent être apportés de manière à améliorer le système en place.

Étant donné que des systèmes différents fonctionnent dans des contextes divers et au sein de cultures variées, il est nécessaire de réfléchir aux critères d'évaluation proposés et aux procédures correspondantes. En fonction des caractéristiques locales, de l'intention de l'organisme décisionnaire, du type de programme à évaluer ou du contexte de l'évaluation, une adaptation appropriée de la checklist peut s'avérer nécessaire. Les caractéristiques nationales et locales des mesures de prévention peuvent influencer le processus d'évaluation ainsi que le jugement final sur un programme. En fonction des besoins locaux ou du type de programme (ex. : programme de prévention universelle ou ciblée), certains critères d'évaluation peuvent s'avérer plus importants que d'autres. En conséquence, certains standards peuvent être retirés de la liste, voire d'autres ajoutés grâce au Manuel complet des EDPQS lequel décrit en détail les standards de base et experts (ex. : une évaluation des besoins est essentielle aux programmes de prévention ciblée). Le cadre proposé par la checklist est souple et peut permettre l'élaboration d'une procédure d'évaluation quasi-objective en l'adaptant aux structures existantes et aux exigences locales.

L'étude des autres outils relatifs aux EDPQS, tels que les « *Lignes directrice pour la traduction, l'adaptation et la diffusion des standards de qualité pour la prévention des drogues* » (« *Guidelines for the translation, adaptation and dissemination of quality standards in drug prevention* »), aide à mener à bien cette adaptation et s'avère utile non seulement pour obtenir plus d'informations sur les standards mais aussi pour gagner une vision précise sur la façon d'utiliser et d'affiner les standards, et donc de répondre aux besoins locaux en général (voir <http://prevention-standards.eu/toolkit-4/>).

2.6 Connaissances préalables nécessaires à l'utilisation de la checklist

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

L'utilisation de cette checklist requiert un bon aperçu et une compréhension générale des standards, ainsi qu'une connaissance correcte du domaine de la prévention des drogues ou de la promotion de la santé. En sus, une formation générale sur la promotion de la santé ou l'élaboration de programmes de prévention, et sur l'analyse des besoins et l'évaluation, ne peut que bénéficier.

Pour acquérir les connaissances nécessaires sur les standards, nous vous conseillons vivement de lire le Manuel sur les EDPQS (<http://prevention-standards.eu/manual/>). Les deux autres éléments de la boite à outils n°1, à savoir les parties 1 et 2 du guide de politiques, et les supports EDPQS dédiés aux professionnels de prévention (boite à outils n°2) permettent aussi d'en apprendre davantage sur les standards et de mieux comprendre comment les mettre en pratique. Ces matériels sont disponibles sur <http://prevention-standards.eu/toolkit-4/>

L'utilisation de la checklist pour la sélection de programmes n'est pas conseillée sans aucune formation en prévention ni connaissance préalable des standards.

3 La checklist

3.1 Checklist (A) : Standards de qualité européens en prévention des drogues (EDPQS) pour la sélection d'un programme à financer.

CONSIDERATIONS TRANSVERSALES

Ces thèmes récurrents sont pertinents pour l'ensemble du cycle de projet. Dans le cadre des standards, ces quatre thèmes sont placés au cœur du cycle du projet car ils doivent être reconsidérés à chaque étape.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>A : Viabilité et financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme porte une vision à long terme de la prévention plutôt qu'une initiative fragmentée de court terme. ▪ Il est cohérent par son approche logique et pratique. ▪ Plusieurs sources de financement sont recherchées. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>B : Communication et implication des parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La nature multiservices de la prévention est intégrée. ▪ Toutes les parties prenantes pertinentes pour le programme (ex. : le public-cible, d'autres organismes) sont identifiées et associées pour une mise en œuvre réussie. ▪ L'organisation porteuse du projet coopère avec d'autres agences et institutions. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

<p>C : Formation et perfectionnement du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant même sa mise en œuvre, il faut vérifier que les membres du personnel ont les compétences professionnelles et les qualités personnelles requises pour une exécution réussie du programme. ▪ Si nécessaire, une formation de haut niveau en fonction de l'analyse des besoins est dispensée. ▪ Pendant la mise en œuvre, les membres du personnel sont soutenus dans leur travail. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>D : Prévention éthique des usages de drogues</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un code d'éthique est défini. ▪ Les droits des participants sont protégés. ▪ Le programme propose des avantages précis pour les participants et ne leur causera pas de préjudice. ▪ Les données sur ces participants sont traitées de manière confidentielle. ▪ La sécurité physique des participants et des intervenants est assurée. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	<p>Σ</p>		

Nota bene : la vérification des standards relatifs à ces considérations transversales peut également s'avérer utile lors de l'évaluation de la mise en œuvre d'un programme de prévention des drogues. Ces quatre éléments peuvent également être inclus à la checklist B.

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

Checklist (A) – Standards EDPQS pour la sélection d'un programme à financer

ÉTAPE 1 DU PROJET : ANALYSE DES BESOINS			
Avant la planification en détails de l'intervention, il est important d'examiner la nature et la mesure des besoins liés à la question des drogues, ainsi que les causes possibles ou les facteurs contribuant à ces besoins. Cela permet de s'assurer de la nécessité de l'intervention et son orientation vers des besoins réels et les populations appropriées. Il existe quatre types de besoins : les nécessités politiques, les besoins de la communauté (en général), les besoins définis par les insuffisances de l'offre de prévention et les besoins (spécifiques) du public-cible.			
Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>1.1 Connaître la législation et la politique en matière de drogues</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La politique et la législation sur les drogues sont suffisamment connues afin de mettre en œuvre le programme. ▪ Le programme respecte les priorités, stratégies et politiques locales, régionales, nationales ou internationales. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>1.2 Évaluer l'usage de drogues et les besoins de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins de la communauté (ou de l'environnement dans lequel le programme évoluera) sont évalués. ▪ Des informations diverses et détaillées sont recueillies. ▪ L'étude utilise autant que possible les connaissances épidémiologiques disponibles et adhère au principe de la recherche éthique. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>1.3 Décrire le besoin – Justifier l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La nécessité d'une intervention est justifiée. ▪ Les principaux besoins sont décrits à partir de l'analyse des besoins. L'évolution potentielle de la situation, s'il n'y avait pas d'intervention, est précisée. ▪ Les insuffisances de l'offre de prévention sont identifiées. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

<p>1.4 Comprendre quelle est la population-cible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une population-cible potentielle est choisie en conformité avec l'analyse des besoins. ▪ L'analyse des besoins prend en compte la culture du public-cible et son point de vue sur la consommation de drogues. 	0 1 2 3 4 5	□	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	Σ		

Checklist (A) – Standards EDPQS pour la sélection d'un programme à financer

ÉTAPE 2 DU PROJET : ANALYSE DES RESSOURCES

Un programme est défini non seulement par les besoins de la public-cible, mais aussi par les ressources disponibles. Alors que l'analyse des besoins (voir 1 : Analyse des besoins) doit indiquer les finalités du programme, l'analyse des ressources fournit des informations importantes permettant de savoir si ces finalités peuvent être atteintes et comment. Ainsi, les ressources doivent être estimées pour disposer d'une vision réaliste du type de programme souhaitable et de sa portée potentielle.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>2.1 Apprécier les ressources propres du public-cible et de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les forces d'opposition ou de soutien au programme sont prises en compte, tout comme les moyens de renforcer le niveau de soutien. ▪ La capacité du public-cible et d'autres parties prenantes pertinentes à participer au programme est évaluée. 	0 1 2 3 4 5	□	
<p>2.2 Évaluer les aptitudes internes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources et les aptitudes internes sont évaluées (ressources humaines, technologiques et financières, etc.). ▪ L'évaluation prend en compte leur disponibilité actuelle ainsi que leur probable disponibilité future pour le programme. 	0 1 2 3 4 5	□	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	Σ		

Checklist (A) – Standards EDPQS pour la sélection d'un programme à financer

ÉTAPE 3 DU PROJET : ÉLABORATION DU PROGRAMME

La formulation du programme précise son contenu et sa structure et fournit les fondements nécessaires à une planification ciblée, détaillée, cohérente et réaliste. Les éléments essentiels du programme devraient être clairement définis à partir de l'analyse des besoins du public-cible et des ressources disponibles. Ces standards visent à favoriser un changement de la culture professionnelle vers une approche plus systématique, fondée sur les connaissances scientifiquement validées en matière de prévention.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>3.1 Définir la population-cible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le(les) public(s)-cible(s) du programme est(sont) décrit(s). ▪ Le(les) public(s)-cible(s) peut(vent) être approché(s). 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>3.2 Utiliser un modèle théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme repose sur un modèle théorique fondé sur des connaissances scientifiquement validées ; il permet une compréhension des besoins spécifiques relatifs aux drogues et indique comment le comportement du public-cible peut être modifié. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>3.3 Définir des finalités, des buts et des objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'objet de la prévention est clairement spécifié (ex. : quels types de consommation de drogues ou quel problème de santé ?). ▪ Les finalités, buts et objectifs du programme sont clairs, ont un lien logique entre eux et se basent sur les besoins identifiés. ▪ Ils respectent l'éthique et sont « utiles » au public-cible. Les buts et les objectifs sont précis et réalistes. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

<p>3.4 Définir le cadre d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le(s) cadre(s) des activités est(sont) décrit(s). ▪ Il(s) correspond(ent) aux finalités, buts et objectifs et ressources disponibles et est(sont) susceptible(s) de produire le changement escompté. ▪ Les coopérations nécessaires à la mise en œuvre du programme dans ce cadre sont identifiées. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>3.5 S'appuyer sur les éléments démontrés comme efficaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les revues scientifiques ou les publications essentielles sur les questions relatives au programme sont consultées. ▪ Les informations étudiées sont d'excellente qualité et pertinentes pour le programme. ▪ Les principaux résultats sont utilisés pour enrichir le programme. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>3.6 Déterminer le calendrier du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le calendrier du programme est réaliste et représenté clairement et de façon cohérente. ▪ Le calendrier, la durée et la fréquence des activités sont appropriées au programme. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	<p>Σ</p>		

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

Checklist (A) – Standards EDPQS pour la sélection d'un programme à financer

ÉTAPE 4 DU PROJET : CONCEPTION DE L'INTERVENTION

En général, c'est davantage au travers de lignes directrices que de standards de qualité (précis) que le contenu des interventions est abordé car celui-ci est spécifique aux besoins du public cible, aux finalités du programme, etc. Cependant, certains aspects formels peuvent être généralisés. Ces standards peuvent aider à l'élaboration d'une nouvelle intervention comme à la sélection et à l'adaptation d'une intervention existante. Ils encouragent également à prendre en compte les exigences de l'évaluation comme inhérentes à la conception de l'intervention.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>4.1 Concevoir dans une perspective de qualité et d'efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention suit les recommandations de bonnes pratiques fondées sur des données probantes ; l'approche scientifique est exposée. ▪ Le programme s'appuie sur des relations positives avec les participants par la reconnaissance de leur expérience et le respect de la diversité. ▪ L'aboutissement du programme est défini. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>4.2 En cas de sélection d'une intervention préexistante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les avantages et inconvénients des interventions en cours sont examinés, de même que l'équilibre entre adaptation, fidélité et faisabilité. ▪ L'adéquation de l'intervention aux circonstances locales est examinée. ▪ L'intervention choisie est soigneusement ajustée et les modifications sont explicitées. ▪ Les auteurs de l'intervention sont identifiés et reconnus. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	

<p>4.3 Ajuster l'intervention au public-cible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme est approprié aux circonstances locales (ex. : les caractéristiques du public-cible) et, si nécessaire, ajusté à elles. ▪ Parmi les points d'ajustement figurent : le langage, les activités, les messages, le calendrier, le nombre de participants. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>4.4 Pour la planification d'évaluations finales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation est considérée comme une partie intégrante et importante de la qualité du programme. ▪ Le type d'évaluation le plus approprié à l'intervention est défini ; une évaluation faisable et utile est planifiée. ▪ Des indicateurs pertinents sont spécifiés et le processus de recueil de données est décrit. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	<p>Σ</p>		

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

Checklist (A) – Standards EDPQS pour la sélection d'un programme à financer

ÉTAPE 5 DU PROJET : GESTION ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Un programme de prévention ne consiste pas seulement à l'intervention. Pour être faisable, il requiert également une bonne gestion de projet et une planification poussée. Parallèlement à la conception de l'intervention, il faut envisager les aspects de gestion, d'organisation et de praticité. Afin de lancer la mise en œuvre, les ressources disponibles doivent être mobilisées et de nouvelles ressources dégagées autant que de besoin. Les livres de référence sur la gestion de projets exposent précisément comment planifier et gérer des projets. Cependant, ces standards de l'étape 3 du projet (élaboration du programme) soulignent quelques principaux points à prendre en considération en lien avec le travail de prévention des drogues.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>5.1 Planifier le programme – illustrer le plan de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Des délais ont été alloués à la planification systématique du programme. Un plan de projet écrit décrit ses principales composantes et procédures. Des scénarii d'imprévus sont élaborés. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>5.2 Planifier les exigences financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Une estimation claire et réaliste du coût du programme est établie. Le budget disponible est précisé et adéquat aux caractéristiques du programme. Les coûts et le budget disponible sont liés. La gestion financière respecte les exigences légales. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>5.3 Mettre en place l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> Le personnel nécessaire pour mener à bien le programme est défini et disponible (ou va l'être) (ex. : rôles, effectifs). Le choix de l'équipe correspond au programme. Les procédures de sélection du personnel et de gestion sont définies. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

<p>5.4 Recruter et fidéliser les participants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les modalités du choix des participants au sein du public-cible sont précisées, ainsi que les procédures utilisées pour le recrutement. ▪ Des mesures spécifiques sont prises pour optimiser le recrutement et fidéliser les participants. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>5.5 Préparer les supports du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les supports requis pour la mise en œuvre du programme sont spécifiés. ▪ Si des supports d'intervention sont utilisés (ex. : des manuels), l'information qu'ils contiennent est factuelle et de haute qualité. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>5.6 Donner une description du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ il existe une description du programme claire et écrite ; elle est (au moins partiellement) accessible aux groupes concernés (ex. : les participants). ▪ Elle expose les composantes principales du programme, en particulier son impact possible sur les participants. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	<p>Σ</p>		

3.2 Checklist (B) – Standards EDPQS pour suivre la mise en œuvre d'un programme financé.

Nota bene : il convient également de se référer à la **checklist des considérations transversales** figurant à la section 3.1 pour analyser les programmes mis en œuvre.

ÉTAPE 6 DU PROJET : MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

À ce stade, les plans élaborés antérieurement sont mis en pratique. Une question importante désormais est la nécessité de maintenir un équilibre entre fidélité (l'adhésion au plan de projet) et flexibilité (en réponse aux besoins et contraintes émergents). La façon dont cet équilibre peut être respecté est étayée, en examinant la qualité et les progrès de la mise en œuvre et en introduisant des modifications maîtrisées afin d'améliorer le programme.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>6.1 Si une intervention d'essai est réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si nécessaire, une intervention pilote (un essai) peut être réalisée. ▪ Cette possibilité doit être envisagée, par exemple, dans le cas d'interventions nouvelles ou largement adaptées, ou si les programmes sont destinés à une large diffusion. ▪ Les conclusions de l'évaluation de cet essai pilote sont utilisées afin d'informer et d'améliorer la mise en œuvre proprement dite de l'intervention. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>6.2 Mettre en œuvre le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme est mis en place conformément au plan de projet écrit. ▪ La mise en œuvre est documentée, y compris les détails sur les échecs et les écarts constatés par rapport au plan initial. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

<p>6.3 Observer la mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'observation est considérée comme une partie intégrante de la mise en œuvre. ▪ Les données relatives au processus et aux résultats sont recueillies lors de la mise en œuvre et systématiquement analysées. ▪ Le plan de projet, les ressources, etc., sont également réexaminés. ▪ L'objectif de l'observation est de déterminer si le programme sera couronné de succès et d'identifier tout ajustement nécessaire. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>6.4 Ajuster la mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une souplesse est envisageable si elle est nécessaire à la réussite de la mise en œuvre. ▪ Lorsque cela est possible, la mise en œuvre est ajustée conformément aux conclusions de l'observation. Les questions et les problèmes sont traités de manière appropriée par rapport au programme. ▪ Les ajustements sont justifiés et les raisons sont documentées. 	<p>0 1 2 3 4 5</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	
<p>Somme totale des notes de l'étape du projet</p>	<p>Σ</p>		

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

Checklist (B) – Standards EDPQS pour suivre la mise en œuvre d'un programme financé

ÉTAPE 7 DU PROJET : ÉVALUATIONS FINALES			
<p>À la fin de l'intervention, les évaluations finales apprécient ses résultats ou le processus d'exécution de l'intervention et de mise en œuvre du programme. Les évaluations de résultats concernent les changements de comportement des participants (ex. : réduction de l'usage de drogues), alors que les évaluations de processus traitent des résultats de l'activité (ex. : le nombre de sessions tenues, le nombre de participants contactés, la fidélité de la mise en œuvre). Les conclusions des évaluations de résultats et de processus doivent être interprétées ensemble pour une pleine compréhension du succès du programme. Ce constat enrichira l'étape finale du projet.</p>			
Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>7.1 Si une évaluation de résultats est réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La taille de l'échantillon sur lequel repose l'évaluation de résultats est précisée et elle est appropriée pour l'analyse de données prévue. ▪ Une analyse de données pertinente est réalisée, incluant tous les participants. ▪ Toutes les conclusions sont communiquées en termes mesurables. ▪ Les sources possibles de biais et toute explication alternative des conclusions sont prises en compte. ▪ Le succès du programme est évalué. 	0 1 2 3 4 5	☐	
<p>7.2 Si une évaluation de processus est réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre du programme est documentée et expliquée. ▪ Les éléments suivants sont évalués : implication du public-cible ; activités menées ; déroulement du programme ; utilisation des ressources financières, humaines et matérielles. 	0 1 2 3 4 5	☐	
Somme totale des notes de l'étape du projet	Σ		

Nota bene : Les standards 4.4 figurant dans la checklist (A) permettent d'identifier si l'évaluation du programme est prévue. Cependant, lors de la revue d'un programme réclamant un financement, il convient également de savoir si ledit programme a déjà fait l'objet d'une évaluation et si c'est le cas, de connaître les méthodes employées et les résultats obtenus. Dans ce cas, les standards 7.1 et 7.2 peuvent également faire partie de la checklist (A).

Boite à outils n°1- Checklist d'évaluation des critères de qualité

Checklist (B) – Standards EDPQS pour suivre la mise en œuvre d'un programme financé

ÉTAPE 8 DU PROJET : DIFFUSION ET AMÉLIORATION

Lors de la phase finale du projet, l'avenir du programme est une préoccupation essentielle : doit-il se poursuivre, et si c'est le cas, de quelle manière ? Diffuser les informations concernant le programme permet de promouvoir sa pérennité, et à autrui de tirer des leçons des expériences de mise en œuvre.

Critères d'évaluation de la qualité selon les standards de qualité de base	Échelle de notation Non respecté 0 - totalement respecté 5	Standard non applicable	Notes sur l'évaluation
<p>8.1 Déterminer si le programme devrait être poursuivi</p> <ul style="list-style-type: none"> La décision de poursuivre ou non le programme est prise à partir des données probantes de l'observation ou des évaluations finales. S'il est poursuivi, les opportunités de pérennisation sont précisées. Les enseignements tirés de sa mise en œuvre sont utilisés pour enrichir (documenter) les activités futures. 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
<p>8.2 Diffuser les informations sur le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> Les informations sur le programme sont diffusées auprès des auditoires pertinents dans un format approprié. Afin d'aider à sa reproduction, le détail des expériences issues de la mise en œuvre et les résultats inattendus sont également fournis. Les aspects légaux propres au compte-rendu sur le programme sont pris en compte (ex. : la propriété intellectuelle et les droits d'auteurs). 	0 1 2 3 4 5	<input type="checkbox"/>	
Somme totale des notes de l'étape du projet	Σ		

3.3 Table récapitulative des checklists (A) et (B) liées aux EDPQS

INTITULÉ DE L'ÉTAPE DU PROJET			
Nom de l'évaluateur			
Nom de l'organisation demandant l'évaluation du programme			
L'évaluation menée participe du soutien du programme suivant			
Date de l'évaluation			
Intitulé du programme évalué			
Nom de l'organisation			
Récapitulatif des conclusions principales, et problèmes éventuels à éclaircir Évaluation générale du programme (prenant en compte les résultats quantitatifs ainsi que les conclusions notées lors de l'évaluation).			
Conséquences financières de la commande du programme			
Ressources nécessaires : Réflexion sur le budget nécessaire à la commande du programme.	Ressources disponibles : Réflexion sur les ressources disponibles (ressources financières, infrastructures et autres structures existantes sur lesquelles se baser, réseaux existants à utiliser).		
Pourcentage calculé sur la base de la somme totale des notes		%
Financement / Commande recommandé(e) :	Oui <input type="checkbox"/>	Oui, aux conditions suivantes : <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Actions à entreprendre dès remplissage de la checklist			
Récapitulatif des actions		Par qui ?	Quand ?

Le **Manuel des EDPQS** publié par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies contient des conseils supplémentaires afin de comprendre et d'utiliser les standards de qualité européens en prévention des drogues : European drug prevention quality standards, EMCDDA, Lisbon, December 2011 : <http://prevention-standards.eu/manual/>

3.4 Le cycle de projet et ses composantes selon les EDPQS

3.4.1 Liste des composantes

Considérations transversales
A : Viabilité et financement
B : Communication et implication des parties prenantes
C : Formation et perfectionnement du personnel
D : Prévention éthique des usages de drogues
1 Analyse des besoins
1.1 Connaître la législation et les politiques en matière de drogues
1.2 Évaluer l'usage de drogues et les besoins de la communauté
1.3 Décrire les besoins – Justifier l'intervention
1.4 Comprendre quelle est la population-cible
2 Analyse des ressources
2.1 Apprécier les ressources propres du public-cible et de la communauté
2.2 Évaluer les aptitudes internes
3 Élaboration du programme
3.1 Définir la population-cible
3.2 Utiliser un modèle théorique
3.3 Définir des finalités, des buts et des objectifs
3.4 Définir le cadre d'action
3.5 S'appuyer sur les éléments démontrés comme efficaces
3.6 Déterminer le calendrier du programme
3.7 Vérifier la cohérence et la faisabilité du programme
4 Conception de l'intervention
4.1 Concevoir dans une perspective de qualité et d'efficacité
4.2 Pour la sélection d'une intervention existante
4.3 Ajuster l'intervention à la population-cible
4.4 Pour la planification d'évaluations finales
5 Gestion et mobilisation des ressources
5.1 Planifier le programme – illustrer le plan de projet
5.2 Planifier les exigences financières
5.3 Mettre en place l'équipe chargée de l'intervention
5.4 Recruter les participants
5.5 Préparer les supports de l'intervention
5.6 Fournir une description du projet
6 Mise en œuvre et suivi
6.1 Si une intervention d'essai est réalisée
6.2 Mettre en œuvre le programme
6.3 Observer la mise en œuvre
6.4 Ajuster la mise en œuvre
7 Évaluations finales
7.1 Si une évaluation de résultats est réalisée
7.2 Si une évaluation de processus est réalisée
8 Diffusion et amélioration
8.1 Déterminer si le programme devrait être poursuivi
8.2 Diffuser les informations sur le programme
8.3 Si un rapport final est produit

3.4.2 Description des composantes des étapes du cycle d'un projet

Considérations transversales

A : Viabilité et financement

Les programmes doivent être envisagés comme partie d'un cadre plus général d'actions de prévention. La viabilité à long terme du travail de prévention doit autant que possible être assurée. Idéalement, les programmes peuvent perdurer après leur réalisation initiale ou après que le financement externe a cessé. Cependant, la viabilité ne dépend pas seulement de la pérennité d'un financement mais aussi de l'engagement durable des équipes et autres parties prenantes à l'égard de l'organisme ou du champ de la prévention des drogues. Les standards de cette composante précisent comment la viabilité peut être assurée par « l'arrimage » des programmes au cœur des systèmes existants et par le déploiement de stratégies pour sécuriser les ressources nécessaires, en particulier le financement.

B : Communication et implication des parties prenantes

Les parties prenantes sont des individus, des groupes et des organisations ayant un intérêt direct dans les actions et les résultats du programme ou qui sont directement ou indirectement affectés par lui, tels que la population-cible, la communauté, les financeurs et d'autres organisations travaillant dans le champ de la prévention. Les parties prenantes concernées doivent être impliquées dans le programme autant que nécessaire. Le soutien et la coopération du public-cible sont requis pour tout programme. D'autres formes de participation des parties prenantes sont possibles, notamment nouer des liens avec les « leaders » de communautés ou les médias locaux, qui pourraient dès lors soutenir le programme et accroître sa visibilité. Impliquer d'autres organisations travaillant dans la prévention est utile pour coordonner les efforts, partager les leçons tirées ou élaborer une planification et un budget communs. Une stratégie de communication facilite les échanges entre les divers groupes impliqués dans le programme.

C : Formation et perfectionnement du personnel

Cette composante s'articule autour de trois axes : la formation et le perfectionnement du personnel ; son évolution ultérieure ; et le soutien professionnel et émotionnel. Les besoins en formation du personnel doivent être estimés avant la mise en œuvre du projet et les membres de l'équipe doivent être formés pour une application du programme de haute tenue. Bien que les compétences professionnelles ne soient pas en tant que telles ciblées par les standards, ces derniers peuvent néanmoins faciliter l'élaboration de plans de formation en précisant les types de compétences professionnelles requis. Le perfectionnement continu du personnel est un moyen de gratifier et de retenir les membres de l'équipe, de s'assurer que leurs connaissances et qualifications sont actualisées. Pendant la mise en œuvre du programme, il est important de donner l'opportunité aux membres du personnel de réfléchir à leur travail et de l'améliorer.

D : Prévention éthique des usages de drogues

Les actions en matière de prévention des drogues ne nécessitent pas forcément d'intervention physique ou clinique, mais elles représentent néanmoins une forme d'intervention exercée sur la vie de personnes. De plus, la prévention est souvent orientée vers des jeunes et, dans les cas d'actions de prévention sélectives ou indiquées, ces jeunes figurent parfois parmi les personnes les plus vulnérables de la société. Les professionnels ne devraient pas partir du principe que les actions de prévention sont par définition éthiques et bénéfiques aux participants. Les standards précisent les principes d'une prévention éthique : respect de la loi par les intervenants, respect des droits et de l'autonomie des participants, bénéfices réels pour les participants, absence de préjudice porté aux participants, transmission d'informations vérifiées, obtention du consentement, participation volontaire, garantie de la confidentialité, élaboration de l'intervention en fonction des besoins des participants, implication des participants en tant que partenaires, santé et sécurité. Bien qu'il ne soit pas toujours possible de satisfaire tous les principes de la prévention éthique, une approche éthique doit se manifester avec évidence à chaque étape du projet. Par conséquent, les protocoles sont élaborés afin de protéger les droits des participants et les risques potentiels sont évalués et réduits.

1 ANALYSE DES BESOINS

1.1 Connaître la législation et les politiques en matière de drogues

La politique et la législation sur les drogues doivent guider toutes les actions de prévention. L'équipe doit avoir connaissance de et œuvrer en accord avec la politique et la législation sur les drogues aux niveaux local, régional, national ou international. Lorsque les programmes concernent des besoins qui ne font pas partie des priorités politiques, ils doivent néanmoins soutenir les programmes plus globaux de prévention tels que définis par les stratégies nationales ou internationales. D'autres référentiels, tels que les standards et recommandations imposés sont à prendre en compte si besoin.

1.2 Évaluer l'usage de drogues et les besoins de la communauté

La deuxième composante de cette étape du projet précise les prérequis pour évaluer le contexte de consommation de drogues de la population générale ou de sous-groupes spécifiques. Lors de la planification du travail de prévention, il ne suffit pas de s'en tenir à des hypothèses ou à une idéologie. Au contraire, les programmes de prévention doivent être nourris par une évaluation empirique des besoins. Celle-ci peut s'appuyer sur des méthodes quantitatives ou qualitatives et faire appel aux données (épidémiologiques) lorsque des données pertinentes et de qualité sont déjà disponibles (auprès des observatoires nationaux sur les drogues par exemple). D'autres questions pertinentes, telles que la pauvreté et les inégalités sociales, doivent également être évaluées pour cerner la relation entre les usages de drogues et d'autres besoins. Une analyse des besoins est susceptible de renseigner plusieurs activités sur un laps de temps défini ; il est néanmoins important que les données soient actualisées. Les équipes de coordination régionales sur les drogues peuvent jouer un rôle important dans la satisfaction de ces standards.

1.3 Décrire les besoins – Justifier l'intervention

Les résultats de l'analyse des besoins de la communauté sont documentés et contextualisés afin de justifier la nécessité de cette intervention. La justification devrait tenir compte des opinions de la communauté afin d'assurer la pertinence du programme. Une focalisation sur les « besoins » plutôt que sur les « problèmes » peut aider à l'implication des parties prenantes qui pourraient se sentir stigmatisés. À ce stade, les programmes existants de prévention des drogues sont également examinés afin d'identifier comment le programme peut compléter l'offre actuelle de prévention.

1.4 Comprendre quelle est la population-cible

S'ensuit l'analyse des besoins, grâce à un recueil de données auprès de la future population-cible sur les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que sur la culture et le quotidien du public-cible. Une bonne connaissance de cette population et de ses réalités est une exigence préalable à une prévention efficace, éthique et à un bon rapport coûts-bénéfices. Lorsque cela est approprié, si un groupe de population intermédiaire est ciblé par l'intervention sans être pour autant à risque par rapport à l'usage de drogues (parents, enseignants, etc.), ses caractéristiques devraient être prises en compte en plus de celles du public-cible finale (jeunes à risque, etc.).

2 ANALYSE DES RESSOURCES

2.1 Apprécier les ressources propres du public-cible et de la communauté

Les programmes de prévention ne peuvent réussir que si la population, la communauté-cible et les autres parties prenantes sont prêtes à s'engager (autrement dit, si elles sont en mesure de et sont disposées à s'impliquer ou à soutenir la mise en œuvre). Elles pourraient également disposer de ressources mobilisables dans le cadre du programme (des réseaux, des compétences propres, etc.). Les standards de cette composante décrivent les conditions relatives à l'évaluation et la prise en compte des sources potentielles d'opposition ou de soutien au programme, autant que des ressources disponibles des parties prenantes concernées.

2.2 Évaluer les aptitudes internes :

L'analyse des ressources internes et des aptitudes est importante, car le programme ne sera réalisable que s'il correspond aux personnels et aux ressources (financières ou autres) disponibles. Elle est effectuée avant l'élaboration du programme afin d'appréhender les types de programmes faisables. Parce que sa fonction est de renseigner la planification du programme, il n'est pas indispensable que ce soit une évaluation « formelle » conduite par un organisme externe. Elle peut consister, par exemple, en une discussion informelle entre les membres de l'équipe afin d'identifier les points forts de l'organisation et les points faibles en termes de ressources.

3 ÉLABORATION DU PROGRAMME

3.1 Définir la population-cible

Une définition juste du public-cible assure que l'intervention soit adressée aux bonnes personnes. Cette population peut correspondre à des individus, groupes, ménages, organisations, communautés, milieux ou autres unités, tant qu'ils sont identifiables et clairement définis. Certains programmes doivent distinguer la population-cible finale (ex. : des jeunes à risque) d'une population-cible intermédiaire (des parents, enseignants, pairs des jeunes ciblés). La définition doit être précise et adaptée au champ du programme. À titre illustratif, il est important de savoir si la population-cible peut être approchée dans le périmètre réel du programme.

3.2 Utiliser un modèle théorique

Un modèle théorique est un ensemble d'hypothèses interdépendantes expliquant pourquoi et comment une intervention est susceptible de produire certains résultats au sein du public-cible. L'utilisation d'un modèle théorique adapté au contexte particulier du programme accroît la probabilité que ce dernier atteigne ses objectifs. Ce modèle aide à identifier les médiateurs pertinents des comportements relatifs aux drogues (comme les intentions et les opinions qui influencent l'usage de drogues) et à identifier les buts et les objectifs faisables. Toutes les interventions devraient être fondées sur des modèles théoriques robustes, particulièrement si elles sont nouvelles.

3.3 Définir des finalités, des buts et des objectifs

Sans des finalités, buts et objectifs clairs, les travaux de prévention risquent fortement de consister à « faire de la prévention pour faire de la prévention », plutôt que pour le bénéfice du public-cible. Les standards utilisent une structure à trois niveaux de finalités, de buts et d'objectifs interdépendants. Les finalités décrivent l'orientation à long terme du programme, l'idée générale, l'objet ou l'intention. Elles peuvent ou non être atteignables dans le cadre de l'intervention spécifique, mais donnent quoi qu'il en soit une orientation stratégique pour les activités. Les buts sont les formulations claires des résultats escomptés du programme chez les participants (en termes de changement de comportement) à la fin de l'intervention. Les objectifs décrivent les changements de comportement immédiats ou intermédiaires des participants qui sont nécessaires pour atteindre un but final. Enfin, les objectifs opérationnels décrivent les actions nécessaires pour atteindre les buts et objectifs.

3.4 Définir le cadre d'action

Le cadre est l'environnement social ou physique dans lequel l'intervention a lieu : famille, école, lieu de travail, boîte de nuit, communauté ou société. L'analyse des besoins peut révéler qu'un ou plusieurs cadres sont pertinents. Cependant, des considérations pratiques (par exemple, la facilité d'accès, les coopérations nécessaires) doivent également être prises en compte lors de la définition du cadre. Sa définition claire est essentielle pour que tout un chacun puisse comprendre où et comment l'intervention a été réalisée.

3.5 S'appuyer sur les éléments démontrés comme efficaces

Lors de la planification du travail de prévention, il est important de connaître et d'utiliser les connaissances disponibles sur « les éléments qui fonctionnent » en matière de prévention contre les drogues. Les preuves scientifiques sur la prévention efficace doivent être consultées et les conclusions pertinentes pour le programme soulignées. Les données scientifiques doivent être combinées à l'expérience professionnelle des intervenants afin d'élaborer une action pertinente au regard du contexte particulier du programme. Lorsqu'il n'y a pas de donnée scientifique d'efficacité, il est possible de se reporter aux expériences professionnelles et à l'expertise des parties prenantes. Cependant, les limites de ces formes de connaissances comparées aux données scientifiques robustes doivent être considérées avec attention (par exemple, pour ce qui est de la généralisation).

3.6 Déterminer le calendrier du programme

Afin que les membres du personnel puissent concentrer et coordonner leurs efforts, un calendrier réaliste est nécessaire pour la planification et la mise en œuvre du programme. Il illustre un schéma prévisionnel des activités et des échéances. Le calendrier peut être mis à jour pendant la mise en œuvre du programme afin de mieux refléter son évolution réelle.

4 CONCEPTION DE L'INTERVENTION

4.1 Concevoir dans une perspective de qualité et d'efficacité

Après avoir identifié la pierre angulaire de l'intervention, les détails en sont précisés. Un facteur important de la réalisation des buts et objectifs fixés est la planification d'activités, inspirées des données probantes, susceptibles d'être motivantes, intéressantes et pertinentes pour les participants. Lorsque cela est possible, l'intervention doit être conçue comme une progression logique d'activités qui reflètent l'évolution des participants au cours de l'intervention. Il est utile de consulter un large spectre de sources sur les programmes déjà réalisés pour éviter de mener des activités déjà été identifiées comme inefficaces ou porteuses d'effets iatrogéniques.

4.2 Pour la sélection d'une intervention existante

Avant d'élaborer une nouvelle intervention, il convient tout d'abord de vérifier s'il n'existe pas déjà une intervention appropriée, qu'elle soit développée sur le terrain ou sous la forme d'un manuel. Pour la sélection d'une intervention en cours, plusieurs facteurs doivent être pris en compte, dont sa pertinence par rapport aux circonstances particulières du programme et (dans le cas de programmes non gratuits [soumis à des droits d'auteurs]) si elle est financièrement accessible. L'intervention est alors adaptée pour correspondre au contexte spécifique du programme. L'adaptation consiste, avant la mise en œuvre, en des modifications raisonnables, intentionnelles et planifiées, apportées à l'intervention originelle, pour s'assurer qu'elle est appropriée aux circonstances particulières du programme (ex. : aux besoins du public-cible) et préserve, voire accroît son efficacité.

4.3 Ajuster l'intervention à la population-cible

Qu'une nouvelle intervention soit déployée ou qu'une intervention en cours soit aménagée, l'intervention doit être adaptée à la population-cible en cohérence avec les conclusions de l'analyse des besoins. À cet égard, une compétence essentielle de l'équipe est la sensibilité culturelle, autrement dit, sa disposition et son aptitude à comprendre l'importance des différentes cultures ; à apprécier la diversité culturelle ; à répondre de manière appropriée à des besoins culturels définis ; et à intégrer les considérations culturelles à tous les aspects du travail de prévention. Si le choix s'est porté sur une intervention en cours, son ajustement peut être une composante du processus d'adaptation. De plus, la conception de l'intervention doit inclure une certaine flexibilité permettant aux praticiens d'ajuster l'intervention lors de son exécution sans pour autant être obligés de s'écarter du plan initial.

4.4 Pour la planification d'évaluations finales

Les observations et les évaluations de processus et de résultats doivent être planifiées à ce stade. L'évaluation de résultats permet d'estimer si les buts et les objectifs ont été atteints, alors que l'évaluation des processus permet de comprendre comment ils ont été atteints ou, dans certains cas, n'ont pas été atteints. Une équipe chargée de l'évaluation doit choisir le type d'évaluation pertinent du programme et définir des indicateurs correspondant aux buts et aux objectifs. Il faut préciser quelles données doivent être collectées et comment elles le seront (par exemple, formalisation d'un calendrier et des outils de collecte de données). Lorsqu'une évaluation de résultats est prévue, la méthode de recherche doit être établie. Prévoir l'évaluation à ce stade assure que les données nécessaires pour l'observation et les évaluations finales sont disponibles sous une forme satisfaisante lorsque s'en manifestera le besoin.

5 GESTION ET MOBILISATION DES RESSOURCES

5.1 Planifier le programme – illustrer le plan de projet

Une procédure spécifique assure que la planification et la mise en œuvre sont menées systématiquement. Un plan de projet écrit documente toutes les tâches et procédures nécessaires pour une exécution réussie du programme. Le plan de projet oriente la mise en œuvre en fournissant aux membres du personnel un cadre commun dans lequel ils peuvent travailler. Dans les étapes suivantes du projet, le plan de projet est consulté pour apprécier s'il est réalisé comme prévu ou si des ajustements sont nécessaires.

5.2 Planifier les exigences financières

Les exigences financières (les coûts) et les capacités financières (le budget) du programme doivent être définies afin de mettre en contexte les ressources nécessaires et disponibles. Les coûts ne doivent pas excéder le budget disponible (ou qui sera disponible) pour le programme. Si les besoins financiers excèdent les moyens disponibles, le plan financier précise quel financement supplémentaire serait nécessaire ou comment le plan de projet doit être modifié.

5.3 Mettre en place l'équipe chargée de l'intervention

L'équipe est composée des personnes œuvrant pour le programme (gestion, mise en œuvre, évaluation). Les membres du personnel (y compris les bénévoles) doivent être choisis en conformité avec les obligations légales et les besoins du programme. Les rôles et les responsabilités doivent être distribués en accord avec ces prérequis, de façon que toutes les tâches soient affectées et réalisées par les personnes qui conviennent (autrement dit, celles qui disposent des qualifications ou de l'expérience adéquates). Cette composante doit être considérée en lien avec la composante C : Formation et perfectionnement du personnel.

5.4 Recruter les participants

Le recrutement se réfère au processus de choix des individus éligibles au sein du public-cible : les informer du programme, les inviter à y participer, les recruter, s'assurer qu'ils débutent l'intervention (par exemple, qu'ils assistent à la première session). Les participants doivent être recrutés d'une façon méthodologiquement correcte et éthique au sein du public-cible définie. Le maintien se réfère au processus permettant que tous les participants demeurent dans l'intervention jusqu'à son aboutissement ou jusqu'à ce que ses buts aient été atteints (selon ce qui est le plus approprié). Ceci est particulièrement pertinent pour les programmes qui nécessitent d'impliquer les participants pendant de longues périodes. Les obstacles à la participation doivent être identifiés et levés afin de s'assurer que les participants prennent une part active et achèvent le programme.

5.5 Préparer les supports de l'intervention

Les supports requis pour la mise en œuvre du programme doivent être identifiés, y compris les supports d'intervention (le cas échéant), les instruments d'observation et d'évaluation, le matériel technique, l'environnement physique (par exemple, les locaux) etc. Ceci permet de finaliser le plan financier et d'entreprendre les démarches indispensables pour sécuriser les supports nécessaires. Si des supports d'intervention sont utilisés (par exemple, des manuels, des films, des sites internet), ils doivent être de haute tenue et conçus pour les utilisateurs visés.

5.6 Fournir une description du projet

Une description écrite du programme fournit une vision d'ensemble. Elle est produite de telle sorte que les parties prenantes (ex. : la population-cible, les financeurs, et les autres professionnels concernés) puissent obtenir des informations sur le programme avant qu'il ne soit déployé ou pendant son déploiement. L'intervention et ses activités doivent être décrites précisément, bien que le niveau de détails dépende de la portée du programme et des lecteurs probables de la description. Si la description est utilisée pour le recrutement des participants, l'accent doit être mis sur les risques potentiels et les bénéfices pour eux. La description du programme diffère du plan de projet (qui est un outil interne pour orienter la mise en œuvre du programme) et du rapport final (qui récapitule le programme une fois achevé).

6 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

6.1 Si une intervention d'essai est réalisée

Dans certains cas, par exemple si une nouvelle intervention a été élaborée ou si elle doit être déployée d'un niveau local à un niveau national, elle doit avoir été testée à une petite échelle au préalable. Cela contribue à l'identification des problèmes pratiques potentiels et autres faiblesses qui ne sont pas apparues lors de la planification et qu'il pourrait être coûteux de résoudre lorsque la mise en œuvre est déjà bien avancée. Une intervention d'essai (ou une étude d'essai) vise à expérimenter l'intervention à petite échelle, avant sa mise en œuvre complète (par exemple, avec moins de participants, sur seulement un ou deux sites). Pendant l'intervention d'essai, des données sur le processus et quelques données sur les résultats sont collectées et utilisées pour réaliser une évaluation à petite échelle. En utilisant les résultats de l'intervention d'essai, les concepteurs du programme peuvent affiner à moindre frais l'intervention avant son déploiement.

6.2 Mettre en œuvre le programme

Dès que le nombre de données probantes est suffisant pour penser que l'intervention de prévention sera efficace, faisable et éthique, celle-ci est mise en œuvre tel que prévu dans le plan de projet. Il ne faut cependant pas s'en tenir strictement au plan de projet si le besoin d'apporter des modifications devient évident. Afin de faciliter les évaluations et rapports ultérieurs sur le programme, la mise en œuvre est précisément documentée, y compris les événements inattendus, les écarts et les échecs.

6.3 Observer la mise en œuvre

Pendant le déploiement du programme, les données sur le processus et les résultats sont rassemblées et analysées périodiquement, telles que : la pertinence de l'intervention vis-à-vis des participants, la fidélité au plan de projet et l'efficacité. La mise en œuvre effective de l'intervention et d'autres aspects du programme sont comparés aux prévisions du plan de projet. Des rapports de progression réguliers aident à détecter les éventuels besoins de modifier le plan original. L'observation permet d'assurer la bonne qualité de la mise en œuvre ; elle permet aussi aux acteurs d'améliorer la pratique de prévention en identifiant et en réagissant aux exigences changeantes ou supplémentaires avant qu'elles ne représentent un danger pour le succès du programme.

6.4 Ajuster la mise en œuvre

La mise en œuvre doit rester flexible afin de répondre aux problèmes émergents, aux changements de priorités, etc. Lorsque cela est nécessaire et possible, la mise en œuvre du programme doit être ajustée conformément aux conclusions de l'observation. En revanche, les modifications doivent être minimales et justifiées ; leur éventuel impact négatif sur le programme doit être examiné. Par conséquent, si des ajustements sont effectués, ils doivent être documentés et évalués afin de comprendre les répercussions sur les participants et le succès du programme.

7 ÉVALUATIONS FINALES

7.1 Si une évaluation de résultats est réalisée

Les données de résultats sont systématiquement collectées et analysées, dans le cadre de l'évaluation de résultats, afin d'apprécier l'efficacité de l'intervention. Tous les résultats doivent faire l'objet d'un rapport comme cela a été défini dans la phase de planification (autrement dit, au regard des indicateurs d'évaluation définis). Selon l'ampleur du programme et la méthodologie de recherche utilisée, des analyses statistiques doivent être réalisées pour évaluer l'efficacité de l'intervention. Lorsque cela est possible, un argumentaire sur l'efficacité de l'intervention explorant le rapport de causalité avec le programme récapitule les conclusions de l'évaluation de résultats.

7.2 Si une évaluation de processus est réalisée

L'évaluation de processus documente le déroulement des événements ou réalisations mis en œuvre dans le cadre du programme. Elle analyse également la qualité et l'utilité de ce dernier en prenant en compte sa portée et son champ, le niveau d'adhésion des participants à l'intervention, la fidélité de sa mise en œuvre et l'utilisation des ressources. Les conclusions de l'évaluation de processus peuvent aider à expliquer les conclusions de l'évaluation des résultats et à comprendre comment améliorer le programme à l'avenir.

8 DIFFUSION ET AMELIORATION

8.1 Déterminer si le programme devrait être poursuivi

Idéalement, un programme de prévention de bonne qualité contre les drogues peut être poursuivi après sa mise en œuvre initiale ou après la cessation de son financement externe. L'utilisation des éléments de preuves empiriques produits par l'observation et les évaluations finales (selon les données disponibles) permet de décider si le programme mérite d'être poursuivi. Si sa pérennisation est décidée, les étapes suivantes et les conditions de suivi doivent être précisées et entreprises

8.2 Diffuser les informations sur le programme

La diffusion des informations relatives au programme peut lui être utile de multiples manières : en obtenant le soutien des parties prenantes pour sa continuation ou en améliorant le programme grâce au feedback. Cette diffusion accroît également les données scientifiques en matière de prévention, contribuant ainsi à l'élaboration des politiques en matière de drogues, des pratiques et de la recherche à venir. Afin d'ouvrir la possibilité d'une reproduction de l'intervention par d'autres acteurs, les supports d'intervention et autres informations pertinentes (par exemple, les informations relatives au coût) doivent être mises à disposition aussi précisément que possible (dans le respect des droits d'auteur, etc.).

8.3 Si un rapport final est produit

Le rapport final est un exemple de produit de diffusion. Il peut s'agir d'un compte-rendu de la mise en œuvre, d'une pièce de la convention de financement ou tout simplement d'un moyen d'informer sur le programme. Le rapport final représente souvent un récapitulatif de la documentation produite au cours des étapes précédentes. Il décrit le champ et les actions du programme et, lorsqu'elles sont disponibles, les conclusions des évaluations finales. Puisqu'il n'est pas toujours indispensable et que d'autres moyens de diffusion de l'information peuvent s'avérer plus appropriés (ex. : des présentations orales), cette composante n'est pertinente que si un rapport final est bel et bien produit.

4 Note

Cette ressource se base sur les supports relatifs aux EDPQS, notamment les documents intitulés « EMCCDA Manual » (Brotherhood & Sumnall, 2011) et « EMCCDA Quick Guide » (Brotherhood & Sumnall 2013). Quelques parties proviennent directement de ces ressources. Toutefois, pour faciliter la lecture de ce document, ces références ne sont pas indiquées sous la forme de citations, sauf si le contexte l'exige. Veuillez noter que tous les auteurs sont membres du Partenariat européen pour les standards de prévention.

